

France : une tradition d'entrepreneurs à entretenir

La France est encore souvent présentée comme un pays avec un faible esprit d'entreprise, mais l'image des entrepreneurs dans la société est globalement positive. 90 % des Français considèrent que les entrepreneurs créent des emplois et 73 % qu'ils sont innovants.

La profession d'entrepreneur est ainsi largement plébiscitée (par 65 % des Français, soit autant qu'aux Etats-Unis et davantage qu'en Allemagne et au Royaume-Uni – environ 50 %). Sur l'ensemble des aspects culturels, ce n'est pas tant la France qui se distingue des autres pays que les États-Unis où la figure entrepreneuriale est plus particulièrement valorisée. Plus de la moitié des Français font valoir leur préférence pour le statut d'indépendant ; ils sont moins nombreux que les américains (55 %) mais davantage que les Britanniques (46 %) et surtout que les Allemands (46 %). Comme dans les autres pays, le statut d'indépendant est associé à une plus grande liberté (liberté de choix du lieu et du moment du travail, indépendance personnelle, accomplissement de soi, intérêt des tâches). Depuis le début des années 2000, la perception de "bonnes" opportunités pour créer une entreprise a fortement progressé en France. En 2011, avec 35 % d'individus considérant qu'il existe autour d'eux de bonnes opportunités pour créer une entreprise dans les six mois, la France se place au même niveau que les autres pays étudiés. La conjonction d'une forte envie d'entreprendre et de perceptions relativement positives au regard de la possibilité de créer une entreprise se traduisent en France par de très fortes intentions entrepreneuriales. En 2011, 18 % des Français interrogés déclarent vouloir créer une entreprise dans les trois prochaines années, contre 11 % des Américains, 9 % des Britanniques et seulement 6 % des Allemands.

La France se distingue par une plus faible proportion d'individus estimant avoir les compétences nécessaires au démarrage d'une activité entrepreneuriale (38 %, au même niveau qu'en Allemagne, contre 43 % au Royaume-Uni et 56 % aux États-Unis). Ce résultat reflète principalement un manque de confiance en eux des Français dans la mesure où ils sont relativement nombreux à considérer que leur éducation scolaire les a bien préparés à l'entrepreneuriat. Les Français sont également marqués par la peur de l'échec (37 % considèrent que c'est un frein à la création d'entreprise contre 31 % des Américains). Cette peur de l'échec est cependant moins élevée qu'en Allemagne (42 %) et a fortement diminué depuis le pic de 2008 (52 %) alors qu'elle progresse dans les trois autres pays étudiés. Enfin, les obstacles à la création d'entreprise sont plus fortement ressentis en France que dans les autres pays étudiés. Ces obstacles résident principalement dans le manque de soutien financier (pour 86 % des individus interrogés) et la complexité des procédures administratives (72 %). En dépit de leur forte inclination pour la création d'entreprise, les Français semblent ainsi rencontrer des difficultés particulières dans la concrétisation de leur projet.

Malgré une forte progression du nombre d'entreprises créées, le potentiel entrepreneurial français apparaît ainsi insuffisamment valorisé. En effet, la contribution de la création d'entreprises à la croissance économique sera d'autant plus importante que les entreprises nouvellement créées sont capables de survivre et de croître et sont ainsi en mesure de concurrencer les entreprises en place et de favoriser directement des gains de productivité. L'enjeu pour les pouvoirs publics consiste à encourager ces créateurs à prendre davantage de risques afin qu'ils mettent en œuvre des projets de développement plus ambitieux tout en évitant au maximum les problèmes d'aléa moral. Autrement dit, il s'agit de favoriser le développement des entreprises financièrement les plus solides en permettant aux créateurs les plus prudents de bénéficier de mécanismes assurantiels. La

comparaison menée avec les Etats-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni a permis de montrer que la France dispose d'un véritable potentiel entrepreneurial mais que celui-ci n'est pas encore pleinement exploité. L'analyse spécifique des profils des créateurs d'entreprises français souligne quant à elle la diversité des profils des créateurs et la nécessité d'adapter les politiques publiques au profil des créateurs. Ainsi, les créateurs les plus prudents et les plus solides financièrement doivent être incités à développer des projets plus ambitieux, tandis que les créateurs dynamiques mais fortement exposés aux risques doivent être incités à davantage sécuriser leurs investissements.